



A l'attention de Messieurs :

Sébastien LECORNU

Premier ministre

Roland Lescure

Ministre de l'Économie, des Finances et
de la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Sébastien Martin

Ministre délégué chargé de l'Industrie

Montreuil, le 24 avril 2026.

Objet : Sollicitation d'une table ronde associant l'ensemble des acteurs au dossier Fibre Excellence.

Monsieur le Premier ministre,

Messieurs les Ministres,

Avec l'audience au tribunal de commerce de Toulouse ce 21 avril, la situation des usines du groupe Fibre Excellence est entrée dans une phase particulièrement critique. Si les réquisitions du procureur sont suivies, il restera deux mois maximum à compter du 27 avril pour sauver un maillon vital de la filière bois/papier française, et avec lui près de 10 000 emplois directs et indirects.

Avec l'intersyndicale du groupe, nous affirmons que les usines et les emplois de Fibre Excellence peuvent et doivent être sauvés. L'État doit pour cela prendre toute sa part.

Afin de créer toutes les conditions d'une reprise porteuse d'avenir, nous vous demandons en urgence :

- De réaffirmer de manière officielle et détaillée la volonté de l'État de sauver le groupe et la nature des mesures qu'il est prêt à mettre en œuvre notamment sur la tarification de l'énergie et la régulation du marché du bois.
- D'informer les salariés des marques d'intérêt portées au dossier et des possibilités réelles de reprise.
- D'assurer un pilotage actif dans la recherche de repreneurs en associant les acteurs du dossier et notamment les salariés et les collectivités territoriales, et en permettant aux salariés de présenter le projet dont ils sont porteurs aux potentiels repreneurs.
- De favoriser la construction d'un pack d'actionnaires dans lequel la présence de l'État lui-même serait gage de sécurisation de la situation sachant que la région Occitanie a d'ores et déjà donné son accord pour rentrer au capital.

.../...



- Nous insistons sur la nécessité urgente d'un apport immédiat en financement évalué à environ 20 millions d'euros pour écarter la menace de la liquidation qui peut arriver très rapidement, avant même le 27 juin, l'entreprise étant déjà en cessation de paiement. Cette somme est sans commune mesure avec le coût de dépollution évalué quant à lui à 500 millions d'euros pour les seuls sites de St Gaudens et Tarascon.

Les deux sites de production vont être mis à l'arrêt à partir d'aujourd'hui pour St Gaudens et de mardi pour Provence pour une durée minimale d'un mois, sans savoir dans quel dispositif seront placés les salariés (chômage partiel ou autre). Le risque de départ de salariés et des compétences est avéré rendant encore plus incertain l'avenir du groupe et en générant du stress et de l'anxiété permanent dans les établissements.

Afin de pouvoir examiner ces différents points, nous vous demandons enfin dans les meilleurs délais la tenue d'une table ronde associant l'ensemble des acteurs intéressés au dossier, y compris les collectivités territoriales.

Nous vous adressons, Monsieur le Premier ministre, Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Marylise LÉON,

Secrétaire Générale de la CFDT

Sophie BINET,

Secrétaire Générale de la CGT

Frédéric SOUILLOT,

Secrétaire Général de FO